

Bruxelles, le 26 janvier 1989

Monsieur Jean-Pascal Delamuraz
Président de la Confédération
Chef du Département fédéral de
l'économie publique

3003 Berne

Monsieur le Président,

Vous rencontrerez le Président Delors (D) dimanche prochain à Davos et serez donc probablement le premier ministre d'un pays AELE qui sera en mesure de réagir de vive voix devant D à l'important message qu'il a adressé aux pays de l'AELE dans son discours du 17 janvier 1989 devant le Parlement européen.

Ici, ce discours est spontanément évoqué par tous mes interlocuteurs. On me confirme que D s'est préalablement assuré de l'appui au moins des grandes capitales (Paris, Bonn, Rome, Londres et surtout Madrid).

Même s'il n'existe pas, aujourd'hui, une position approfondie et consolidée de la CE, j'ai l'impression que le "paysage" des relations CE-AELE a changé et que l'idée d'une "nouvelle forme d'association qui serait plus structurée sur le plan institutionnel, avec des organes communs de décision et de gestion" va dorénavant dominer le débat, que cela nous plaise ou pas.

Je pense qu'il est à peine exagéré de dire que cette initiative doit surtout répondre à la politique européenne de nos amis autrichiens. D n'a jamais caché son hostilité vis-à-vis d'une adhésion de l'Autriche. Il justifie cette attitude par des considérations dogmatiques sur la nature de la Communauté et l'unicité de ses politiques; mais il y a aussi, chez lui, le souci d'empêcher un élargissement de l'aire d'influence de la RFA au sein de la CE.

A mon avis, il serait sage de souligner, pour l'instant, les aspects positifs de l'initiative de D: le fait qu'il ait traité ce sujet de façon extensive, qu'il propose un renforcement des liens, qu'il offre un dialogue, qu'il cherche des structures plus efficaces.

S'il y a un voeu à formuler à l'égard de D, ce serait de ne pas dépeindre la méthode traditionnelle du suivi de Luxembourg comme étant inefficace et dorénavant dépassée. Un travail considérable est en cours et ce n'est pas le manque d'un cadre institutionnel qui doit nous empêcher de le poursuivre et de conclure de nouveaux accords. Je crains qu'il n'y ait là un risque réel. En plus, il faut être réaliste: les idées de D sont loin d'être mûres, un nouveau cadre n'est pas pour demain, cela donnera lieu à des discussions encore fort longues, de part et d'autre. Ne discréditons donc pas, en applaudissant un peu trop fort, les nouvelles idées, le bon vieux pragmatisme tant chanté par Willy De Clercq.

Dernière remarque: de façon assez ambiguë, D semble préconiser un renforcement de l'AELE en tant qu'institution. Ce "conseil" pourrait bien se révéler une pomme de discorde. Là également, il conviendrait de rester souple et reconnaître les mérites respectifs des deux approches complémentaires - multilatérale et bilatérale - qui ont fait leurs preuves. La voie bilatérale doit absolument rester à notre disposition.

Veillez croire, Monsieur le Président, à mes sentiments dévoués.

Bénédict de Tscharnex

MISSION SUISSE AUPRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
BRUXELLES

TELEFAX

no.: 54
 date: 26.1.1989
 heure: 09h30
 réf.: 203 sc
76.400-15VT/RK
 objet: 77-231 Rencontre entre M. J.-P. Delamuraz, Président de la Confédération, et M. J. Delors, Président de la Commission des CE

destinataire: Secrétariat du Président de la Confédération M. J.-P. Delamuraz,
Département fédéral l'économie publique, Berne

copie à:

- Monsieur le Secrétaire d'Etat F. Blankart, Directeur de l'OFAEE, DFEP, Berne
- Monsieur l'Ambassadeur S. Arioli, OFAEE, DFEP, Berne
- Monsieur l'Ambassadeur J. Kellenberger, Chef du Bureau de l'intégration, DFAE/DFEP, Berne
- Direction politique, DFAE, Berne
- Direction du droit international public, DFAE, Berne

directement envoyé:

- Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
-

commentaire: Veuillez s.v.p. transmettre la lettre ci-jointe au Président de la Confédération M. J.-P. Delamuraz. Merci de votre collaboration.

nombre de feuilles: 3

signature: Bénédict de Tscharner

Bénédict de Tscharner